

Commune de MARCELLUS
Procès-verbal de séance du 20 Janvier 2017

ARRONDISSEMENT : MARMANDE.

Nombre de Conseillers

En exercice :	14	L'an deux mille dix-sept
Présents :	09	Le : 20 janvier
Votants :	10	Le Conseil Municipal de la Commune de MARCELLUS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la MAIRIE, sous la Présidence de Mr DERC Jean-Claude, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 13.01.2017

Présents : DERC Jean-Claude, REYNAUD Bernard, DUBOURDIEU Leslie, BAZAS Jean-Marie, FRECCHIAMI François, MIRAMBET Sébastien, SCHLEGEL Loïc, CASTETS Joël, MARTIN Sandrine.

Pouvoirs : DIO Bernard pouvoir à Jean-Marie BAZAS.

Secrétaire de séance : MARTIN Sandrine.

Compte rendu du 09.12.2017 : Concernant les dossiers 4 et 5 il convient de rectifier « à l'unanimité » par « à la majorité ».

Après correction le compte rendu est approuvé.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 1 : convention avec le SDIS 47 pour les activités des temps périscolaires.

Sandrine Martin rappelle aux membres présents que dans le cadre des TAP il est fait appel à divers intervenants dont le SDIS 47. Pour l'année scolaire 2016-2017, cet organisme va intervenir à deux reprises soit aux périodes 1 et 4. Il convient d'établir une convention entre la collectivité et le SDIS 47.

Les membres présents donnent leur accord pour passer convention avec cet organisme.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 2 : reprise de l'agence postale par la commune.

Jean-Marie Bazas rappelle que VGA se désengage sur les agences postales intercommunales. Lors du dernier conseil il a été décidé de perdurer ce service. A cet effet il est demandé à la collectivité de fixer la date de reprise de l'agence postale par la commune et de passer une convention avec la poste. Jean-Marie Bazas fait lecture de ladite convention.

A l'unanimité le conseil municipal valide la convention et dit que celle-ci prendra effet au 01 avril 2017 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction une fois.

Concernant le nombre d'heures effectuées par l'agent actuel, il est proposé de prendre contact avec les collectivités de Birac-sur-Trec et de Caumont afin qu'un arrangement soit trouvé. En effet il est proposé que cet agent soit à temps plein sur deux collectivités afin que le nombre d'heures pour Marcellus soit amené à 15 heures hebdomadaires. Les modalités des horaires d'ouverture restent à déterminer.

III - Dossier n° 3 : Zonage du PLU.

M. le Maire présente le zonage du PLU établi en accord avec les services de l'équipement, le SCOT et le cabinet URBADOC. Une réunion publique sera programmée au printemps pour présenter ce zonage à la population.

IV- Dossier n° 4 : Chemin rural de Luc Majou.

M. le Maire fait part au conseil municipal du souhait d'acquisition du chemin rural de Luc Majou par le riverain jouxtant ce chemin. Suite à l'extension de la Gravière ce chemin rural n'a plus lieu d'être.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de vendre ce chemin au tarif pratiqué.

V - Dossier n° 5 : Programme d'accessibilité.

M. le Maire présente des devis établis par une entreprise : devis mairie : 3 869,38 ; devis agence postale : 2 041,92 ; devis salle des mariages : 2 698,39

Des devis de deux autres entreprises sont attendus.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote un budget de 5 000 euros pour 2017.

VI - Dossier n° 6 : Chemin rural « du Muscat ».

Bernard Reynaud informe les membres présents que des travaux d'enfouissement des lignes électriques sont programmés sur le chemin rural du Muscat. Dès que ces travaux seront effectués, il propose de demander un devis auprès de VGA. Celui-ci sera soumis lors d'un prochain conseil.

VII - Dossier n° 7 : UNA, ASSAD de Meilhan, ASSAD de Sainte-Bazille.

M. le Maire relate la réunion extraordinaire de l'ASSAD de Meilhan du 19 janvier dernier. Un nouveau bureau a été créé pour maintenir le service.

- Questions diverses :**- Commission voirie de VGA :**

M. le Maire informe le conseil municipal que le président de VGA a demandé une diminution du budget voirie. Il fait lecture du compte-rendu de la commission voirie et de ses interventions.

- Val horizon :

M. le Maire fait part aux élus que Val horizon propose aux communes de passer une convention pour 2017 pour acquérir des poules noires pour la population. Le conseil municipal est d'accord.

- Reprise des photocopieurs :

M. le Maire présente le devis établi par Sharp pour la reprise des deux photocopieurs. Joël Castets se propose de demander un devis auprès d'un transporteur afin de restituer le matériel avant le 22 février 2017, date de fin des contrats.

- Terrain de pétanque :

Suite à la reprise du garage par un nouveau gérant, M. le Maire propose de délimiter les terrains.

Bernard Reynaud et Sébastien Mirambet propose de créer des sous-bassement sur lesquels seront fixés les panneaux rigides servant de clôture à l'école lorsque les travaux d'extension du groupe scolaire seront faits.

- Equipements de protection individuelle des agents des espaces verts :

Bernard Reynaud informe les élus que de nouveaux outillages ont été acquis pour les agents des espaces verts, en particulier une tronçonneuse. Afin qu'ils puissent travailler en sécurité, il demande qu'un vêtement protecteur leur soit fourni. Le conseil municipal donne son accord.

- Bulletin municipal :

Leslie Dubourdiou présente le bulletin municipal en cours d'élaboration. Elle présente la couverture. Celui-ci est presque terminé, il ne manque que quelques photos.

La séance est levée à 23h15.

N° délibération	OBJET	N° page
01	Convention avec le SDIS 47 pour les TAP	1
02	Reprise de l'agence postale par la commune	1